



Association  
Parents  
Elèves  
Pervanches et Montfalcon



fapéo  
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS  
D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Soutenu par la  
VILLE  
DE  
CAROUGE

# UN PÉDIBUS AUX PERVENCHES

pour la rentrée 2024-2025

SÉANCE D'INFORMATION  
MARDI 11 JUIN 2024

APEPM  
& Groupe de travail Pédibus



# AU PROGRAMME

- 0.** Le mot de bienvenue
- 1.** Les inscriptions
- 2.** Les lignes
- 3.** Planning des lignes (par secteur)
- 4.** Les règles de vie
- 5.** Le matériel de sécurité
- 6.** Questions / réponses



# PRÉAMBULE DE BIENVENUE

Isabella SIDDIQI (FAPEO)



1

# LES INSCRIPTIONS

Marjorie SEPTIER (APEPM)

# 1.1. Organisation des inscriptions



- Les inscriptions s'effectuent auprès de l'**Association des Parents d'Elèves**
- Elle est **gratuite** et ouverte à toutes et tous
- **Inscription phase test** : 11.03 au 03.05.2024
- **Phase test Pédibus** : 26.08 au 19.09.2024
- **Lancement officiel du Pédibus** : 20.09.2024
- Les inscriptions restent ouvertes pour constituer une **liste d'attente** pour participer au Pédibus dès octobre 2024



## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS !

Le formulaire d'inscription est disponible en scannant le QR code.

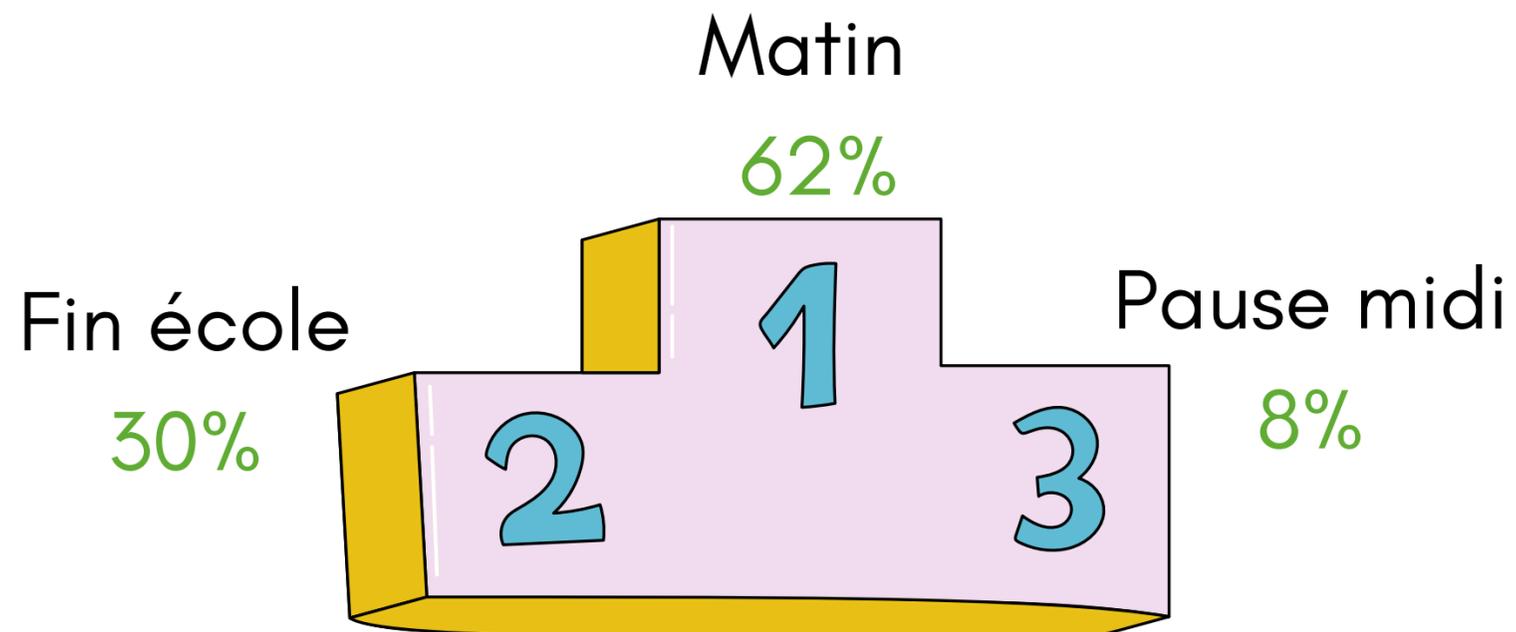
Pour tous renseignements : [apepmcarouge@gmail.com](mailto:apepmcarouge@gmail.com)

## 1.2. Les inscriptions

### 27 demandes d'inscription (42 enfants)

- 19 inscriptions confirmées (27 enfants)
- 3 inscriptions sans suite (4 enfants)
- 5 familles sur liste d'attente (11 enfants)

### LES PARENTS ACCOMPAGNATEURS :



20 accompagnants inscrits

## 1.2. Les inscriptions

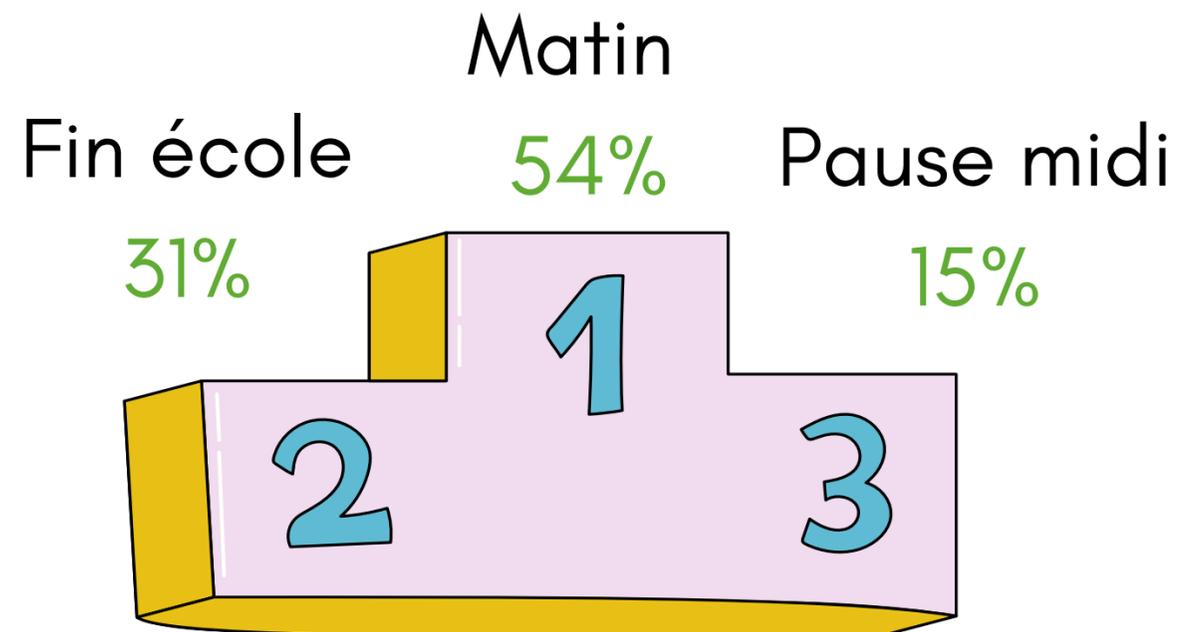
### LES ENFANTS

**27 enfants** sont inscrits quotidiennement au Pédibus :

- 52% pour un seul trajet par jour
- 48% pour au moins 2 trajets par jour



### HORAIRE :



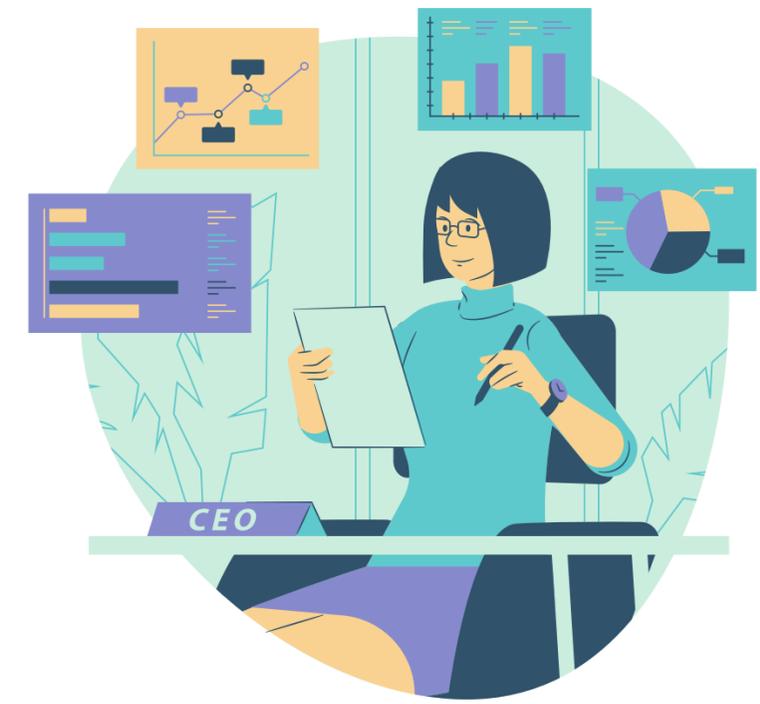
### DEGRÉS CIBLES :

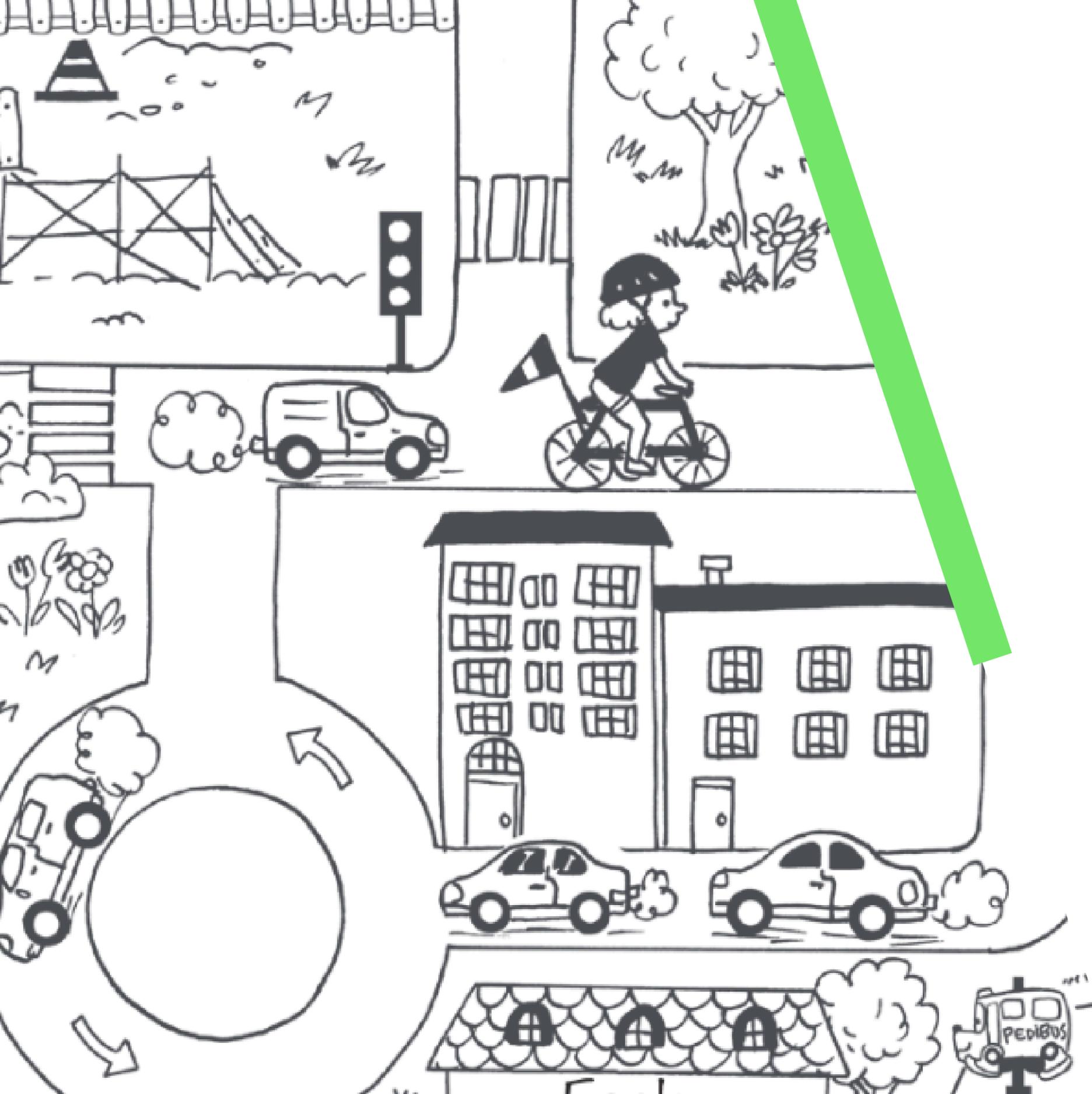


Les degrés **4P, 5P, 6P** représentent  $2/3$  des enfants

## 1.3. Les hypothèses de travail

- **1 ligne** = 5 adultes pour 6 à 7 enfants (soit 4 à 5 familles)  
= 1 jour / conducteur-trice / semaine
- Création de **lignes autonomes** pour faciliter la gestion et limiter le nombre d'usagers à 5 adultes/ligne
- **1 trajet minimum/famille** = pour les parents de 1 à 2 enfants
- **2 trajets minimum/famille** = pour les parents de 3 enfants
- Confirmation du **trajet du matin**, le plus plébiscité et en lien avec la disponibilité des parents





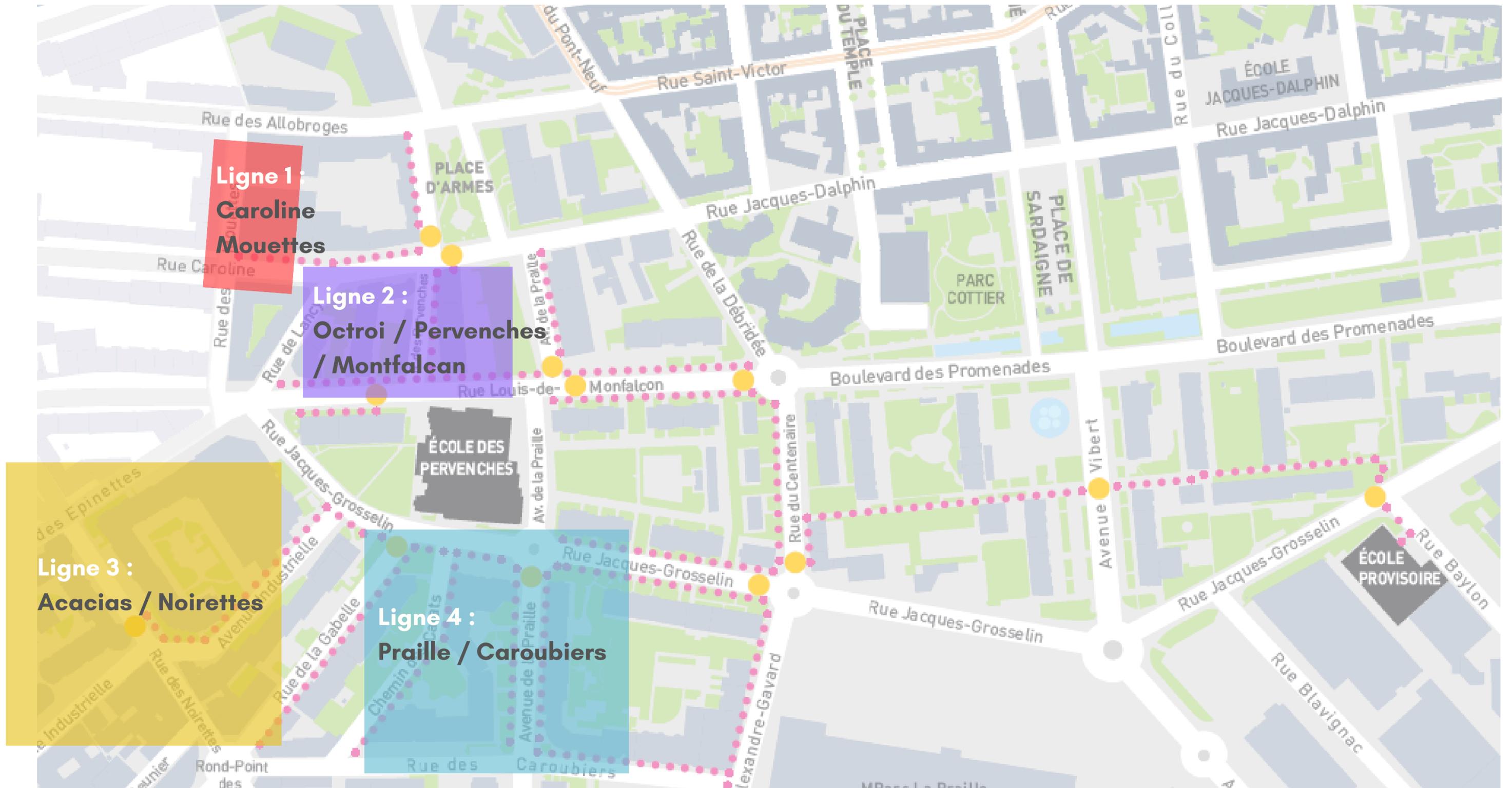
2

# LES LIGNES

Marjorie SEPTIER (APEPM)



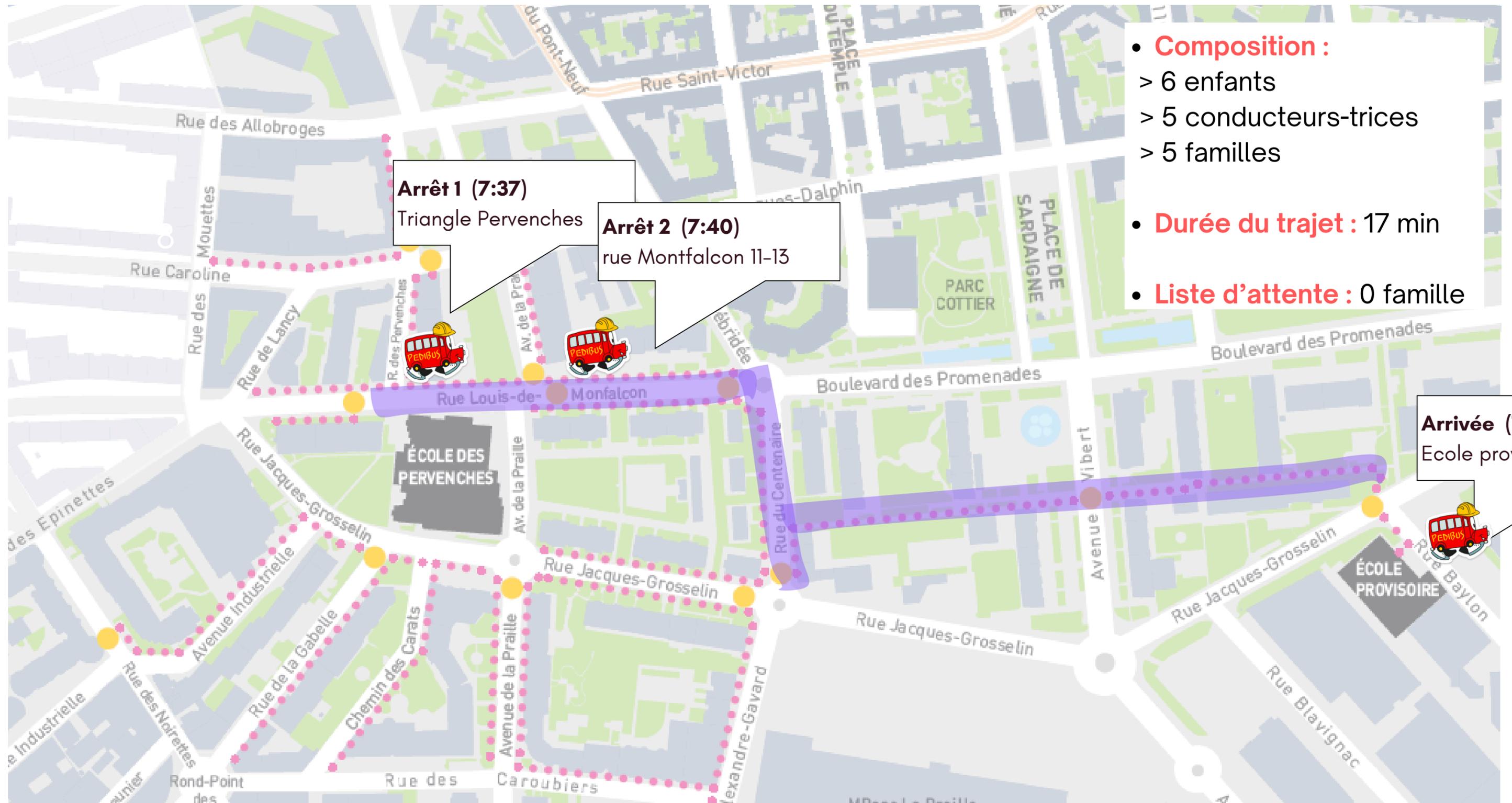
## 2.2. Création de 4 lignes selon localisation des familles



## 2.3. Ligne 1 : Secteur Caroline / Mouettes

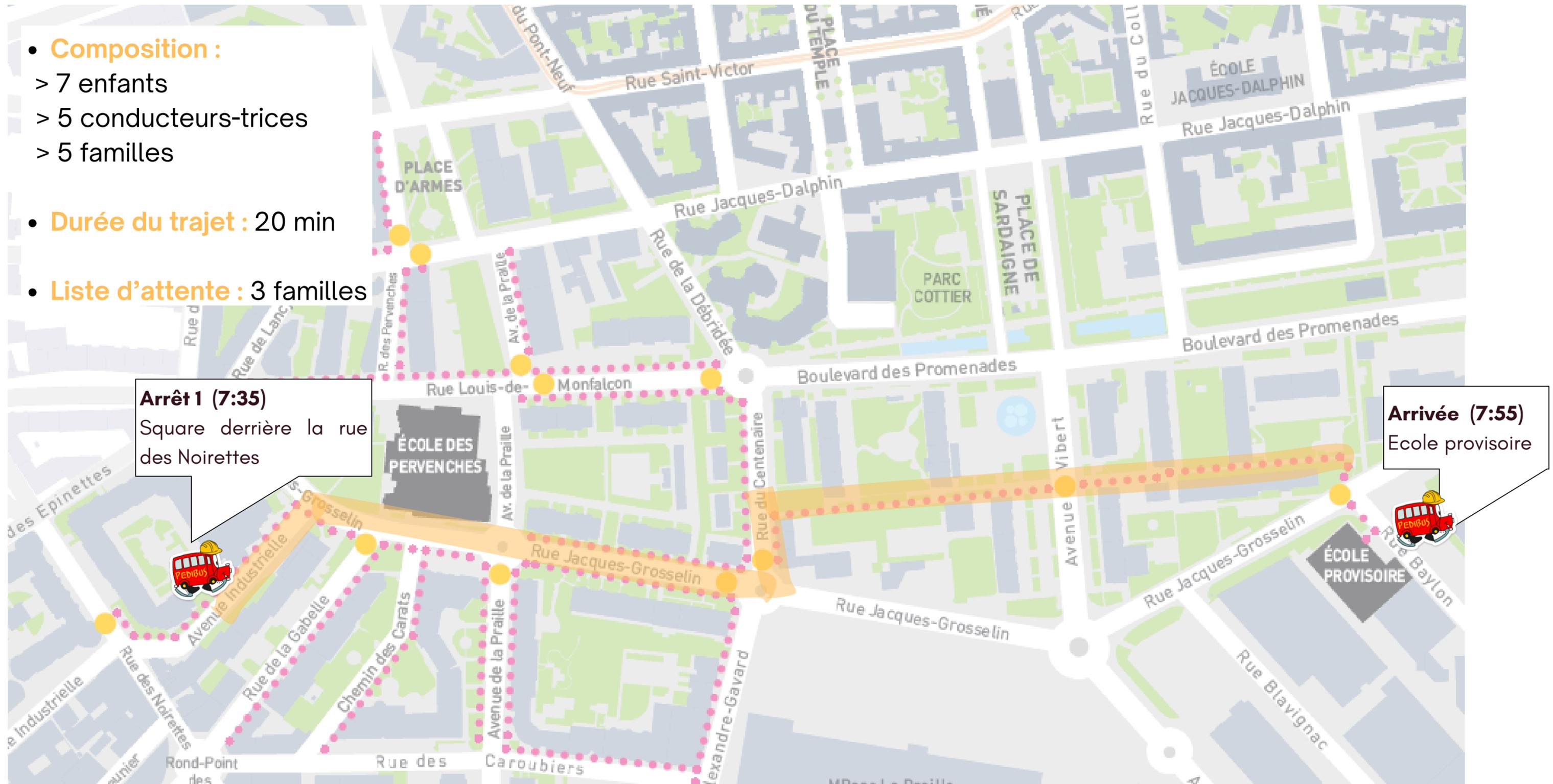


## 2.3. Ligne 2 : Secteur Octroi / Pervenches / Montfalcon



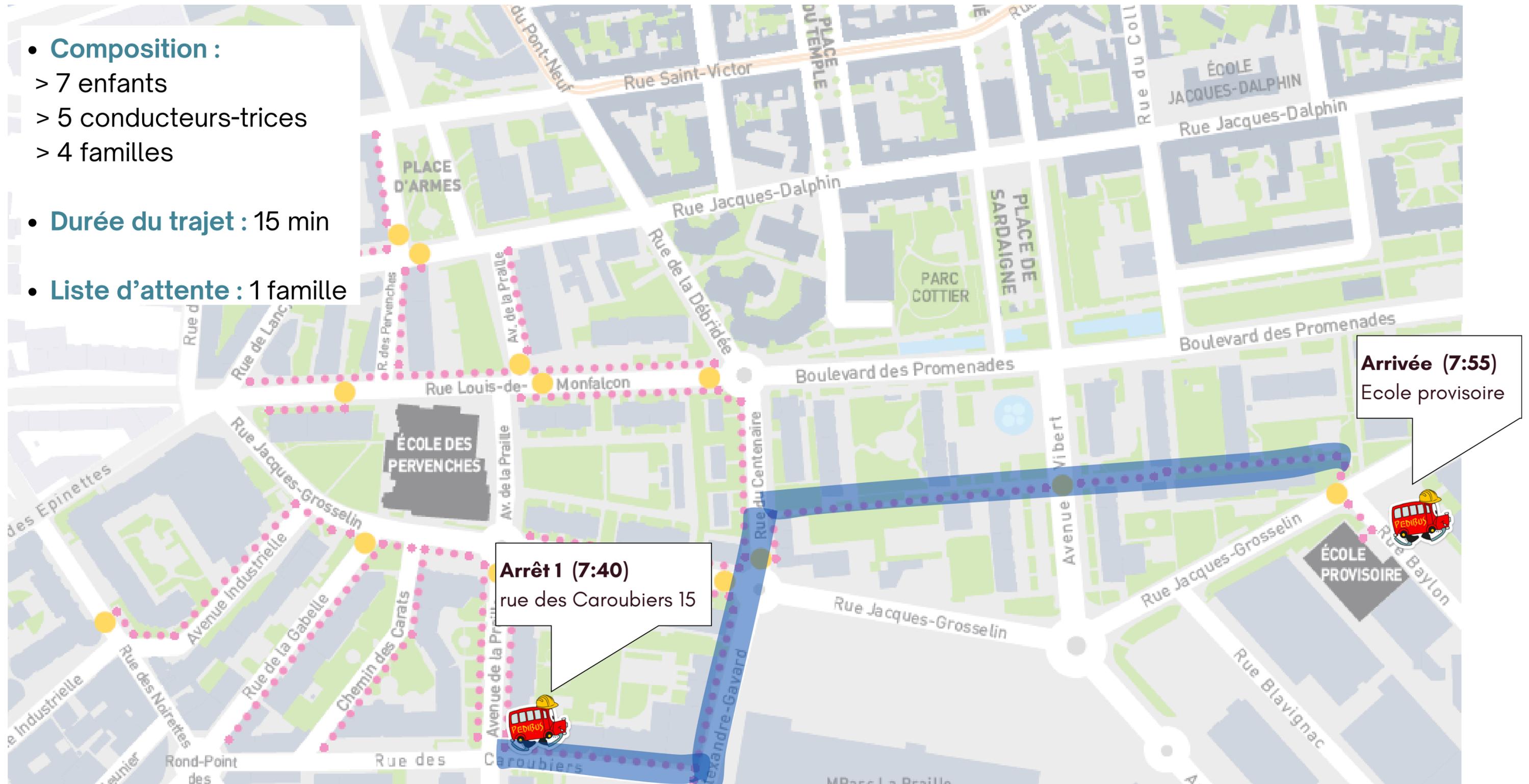
## 2.5. Ligne 3 : Secteur Acacias / Noirettes / Epinettes

- **Composition :**
  - > 7 enfants
  - > 5 conducteurs-trices
  - > 5 familles
- **Durée du trajet :** 20 min
- **Liste d'attente :** 3 familles



## 2.4. Ligne 4 : Secteur Praille / Caroubiers

- **Composition :**
  - > 7 enfants
  - > 5 conducteurs-trices
  - > 4 familles
- **Durée du trajet :** 15 min
- **Liste d'attente :** 1 famille



## 2.6. Le-la responsable de ligne

- Assure la coordination entre l'APEPM et les usagers de la ligne
- Enregistre la ligne auprès du réseau Pédibus Genève (internet)
- Assure la création et la gestion du groupe whatsapp dédié aux usagers de la ligne
- Assure la mise à jour des plannings
- Est la personne référente pour toute demande spécifique : commande de matériel, informations, signalement, proposition d'amélioration, etc



**DÉSIGNONS NOS RESPONSABLES DE LIGNE !**



3

**PLANNING  
DES LIGNES  
(TRAVAIL DE GROUPE)**

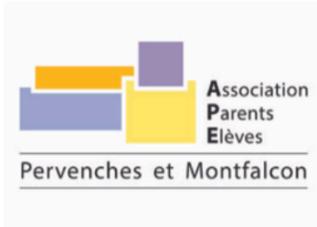


4

# LES RÈGLES DE VIE

Nadezhda MELNIKOVA (APEPM)

# 3.1 Les règles de vie: Enfants



## PÉDIBUS DES PERVENCHES

### LES RÈGLES DE VIE : ENFANTS



1. J'arrive à l'heure à l'arrêt du Pédibus. En cas de retard, je suis les consignes de mes parents.

2. Je viens à pied (pas de vélo ou de trottinette).

3. Je porte mon matériel de sécurité routière et je le range dans mon sac à mon arrivée à l'école.

4. Je me mets deux par deux en cortège avec un copain et je garde la même place tout au long du trajet.

5. J'écoute les consignes des adultes qui conduisent la ligne.

6. Je marche calmement, sans gêner les autres.

7. J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que le-la conducteur-trice m'autorise à traverser.

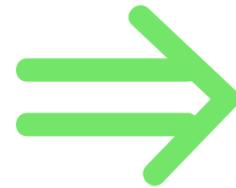
8. Dès mon arrivée à l'école, je me mets directement en cortège pour rejoindre ma classe.

9. Au départ de l'école, j'attends au point de rendez-vous de ma ligne Pédibus.

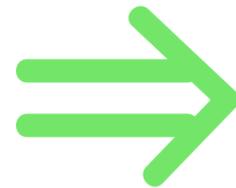
10. Je m'engage à suivre les présentes règles, sous peine de sanction pouvant conduire à l'exclusion du Pédibus.



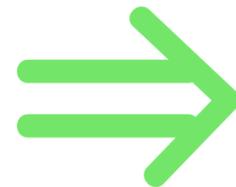
## POINTS CLÉS :



Les enfants arrivent à l'heure

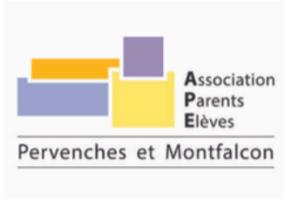


Les enfants s'engagent à suivre les consignes des conducteurs-trices et les règles de vie



Les enfants portent leur matériel de sécurité routière

# 3.2 Les règles de vie: Parents



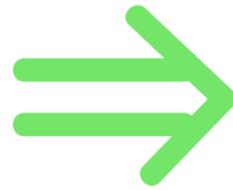
## PÉDIBUS DES PERVENCHES LES RÈGLES DE VIE : PARENTS

1. Le Pédibus est un mode de déplacement gratuit et collaboratif fondé sur l'entraide entre parents.
2. Idéalement, l'inscription s'effectue pour l'année scolaire afin de pérenniser le bon fonctionnement des lignes en service. Une modification ou annulation d'inscription reste possible, sous réserve du respect d'un préavis de 2 semaines.
3. Je m'engage à conduire le Pédibus au moins 1 fois par semaine ou de déléguer ce rôle à un adulte de confiance (conjoint-e-s, grands-parents, nounous, mamans de jour).
4. Pour chaque ligne, un-e responsable de ligne est désigné-e :
  - Je me réfère à lui-elle pour toute demande spécifique (besoin en matériel, renseignement, incident, proposition d'amélioration, etc).
  - Je l'autorise à partager mes coordonnées téléphoniques dans un groupe WhatsApp dédié aux usagers de ma ligne.
4. Mon enfant arrive à l'heure à l'arrêt prévu. Le Pédibus n'attend pas les retardataires. En cas de retard, l'enfant suit les consignes des parents.
5. Les conducteurs-trices ne sont pas responsables du trajet entre le domicile de l'enfant et l'arrêt du Pédibus. Il appartient aux parents d'accompagner leur enfant au point de rencontre ou de le laisser aller seul.
6. En cas d'absence, les parents sont tenus d'excuser leur enfant dès que possible en prévenant le-la conducteur-trice en charge du trajet concerné.
7. Je rappelle à mon enfant de suivre les consignes des conducteurs-trices, ainsi que les règles de vie.
8. Je rappelle à mon enfant de porter son matériel de sécurité routière à chaque trajet et je contrôle qu'il est habillé en fonction de la météo.
9. Mon enfant est confié au Pédibus comme s'il se rendait à une invitation chez un copain. Sur le plan des assurances (responsabilité civile /accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives.
10. Je m'engage à suivre les présentes règles, sous peine de sanction pouvant conduire à l'exclusion du Pédibus.

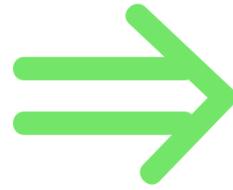


Version Mai 2024

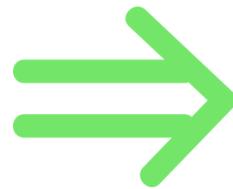
## POINTS CLÉS :



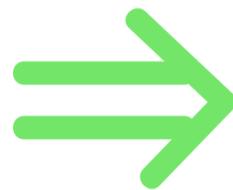
Le Pédibus est collaboratif :  
nous sommes tous un maillon de la chaîne



Les parents conduisent le Pédibus au moins  
une fois par semaine

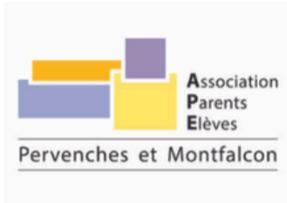


Les parents se réfèrent au responsable de ligne  
pour toutes demandes



Les parents restent responsables du trajet  
domicile/arrêt de Pédibus

# 3.3 Les règles de vie: Conducteur-trice



## PÉDIBUS DES PERVENCHES LES RÈGLES DE VIE : **CONDUCTEURS-TRICES**

1. Je réponds à la confiance des parents qui nous confient leur enfant. Je reçois les enfants avec bienveillance et crée un climat de sécurité et de respect.
2. Je me réfère à mon-ma responsable de ligne pour toute demande spécifique (besoin en matériel, renseignement, incident, proposition d'amélioration, etc).
3. Chaque ligne sera accompagnée par un adulte minimum pour 6 enfants :
  - jusqu'à 6 enfants, l'adulte se place à l'arrière du cortège
  - à partir de 7 enfants, un deuxième adulte se place devant le cortège
4. J'arrive à l'heure à l'arrêt du Pédibus. En cas d'empêchement, j'organise mon remplacement le plus tôt possible, au moins 2 heures à l'avance.
5. J'ai une liste des enfants inscrits avec les coordonnées des parents.
6. Je vérifie que les enfants présents au départ sont inscrits au Pédibus.
7. J'explique le bon comportement à avoir pour être en sécurité sur le chemin de l'école.
8. Je porte mon matériel de sécurité routière et je m'assure que les enfants le porte.
9. Je respecte les horaires du Pédibus et je n'attends pas un enfant en retard.
10. Je contrôle le nombre d'enfants au départ et à l'arrivée.
11. Je respecte le code de la route, je suis l'itinéraire sécurisé à chaque trajet.
12. J'accompagne les enfants jusqu'au préau de l'école et je m'assure qu'ils prennent leur place dans le cortège de leur classe.
13. Je m'engage à suivre les présentes règles, sous peine de sanction pouvant conduire à l'exclusion du Pédibus.

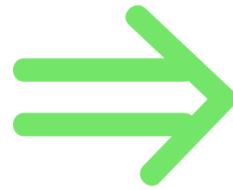


L'Association Transport Environnement (ATE) propose une assurance gratuite à l'attention des conducteurs-trices Pédibus. L'assurance est facultative et se souscrit individuellement (inscription par code QR).

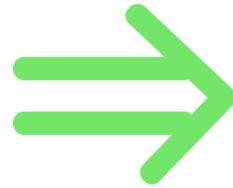


Version Mai 2024

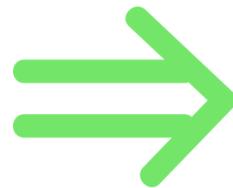
## POINTS CLÉS :



Les conducteurs-trices répondent à la confiance des parents



1 adulte minimum pour 6 à 7 enfants



Les conducteurs-trices arrivent à l'heure et s'engagent à organiser leur remplacement en cas d'empêchement

# 3.4 Talon de retour

## PÉDIBUS DES PERVENCHES

Talon à retourner par mail : [apepmcarouge@gmail.com](mailto:apepmcarouge@gmail.com)

### Les enfants :

Carouge, le:

Enfant 1 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

Enfant 2 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

Enfant 3 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

Certifie ou certifions avoir pris connaissance des règles de vie **"Enfants"** et m'engage ou nous engageons à les respecter.

Signature(s):

### Les parents :

Parent 1 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

Parent 2 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

Certifie ou certifions avoir pris connaissance des règles de vie **"Enfants", "Parents"** et m'engage ou nous engageons à les respecter. Les règles de sécurité et la nécessité d'obéir aux consignes données par les adultes sont rappelées à mon ou mes enfant-s.

Signature(s) :

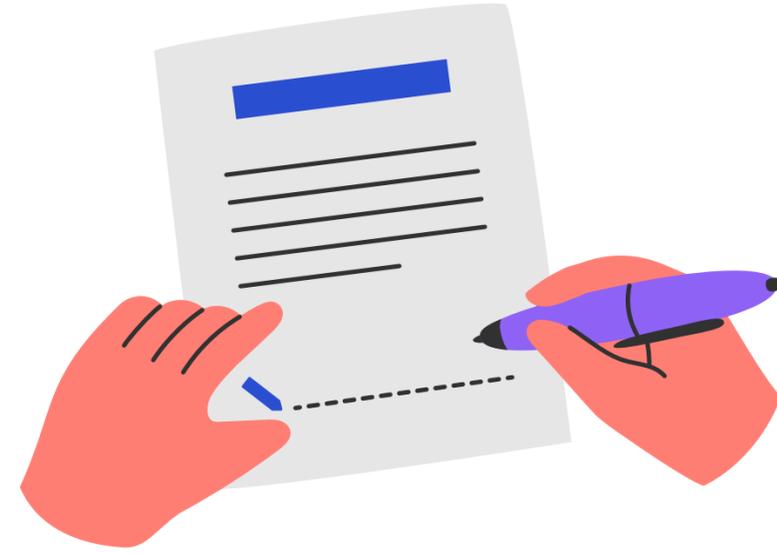
### Les conducteurs-trices :

Conducteur 1 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

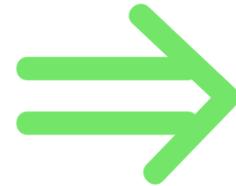
Conducteur 2 (Nom / Prénom) : \_\_\_\_\_

Certifie ou certifions avoir pris connaissance des règles de vie **"Conducteurs-trices"** et m'engage ou nous engageons à les respecter.

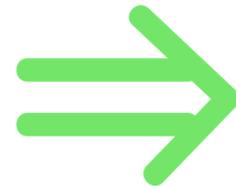
Signature(s) :



## POINTS CLÉS :



Les règles de vie sont conservées par les familles



Le talon de consentement est à signer par chaque usager : enfant(s), parent(s), conducteur-trice(s)



5

# SÉCURITÉ : MATÉRIEL & ASSURANCE

Isabella RIZZO  
(APEPM)

# 5.1. Le matériel sélectionné

## Les conducteur.trice.s



> Gilet réfléchissant (x30)

## Les enfants

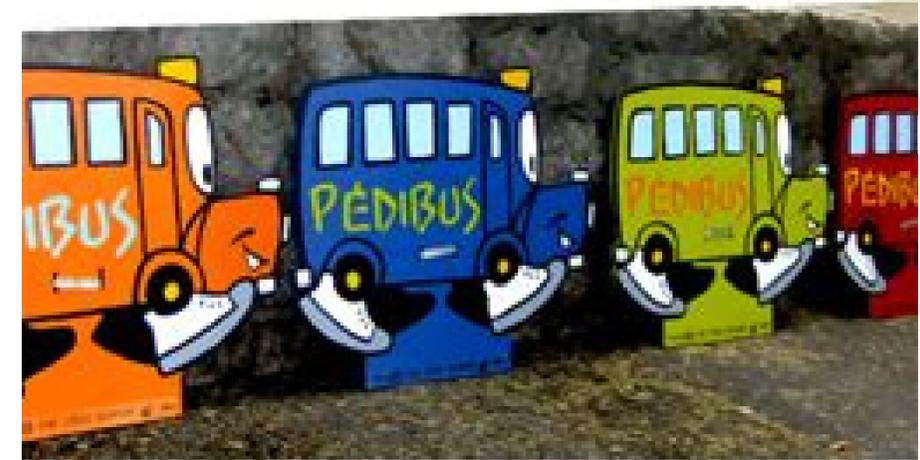


> 1P-4P : Baudrier (x30)



> 5P et + : Brassard ? (x30)

## Signalisation des arrêts



> Panneau en bois (x6)

- **Commande du matériel** : APEPM
- **Distribution du matériel** : Responsable de ligne (semaine de la rentrée)

## 5.2. Assurance : les responsabilités en cas d'accident

Sur le chemin de l'école en Pédibus, la situation est la même que lorsqu'un enfant se rend à une activité avec le parent d'un copain :



- **si la responsabilité incombe à votre enfant** : c'est l'assurance responsabilité civile de votre enfant qui prend en charge les frais
- **si la responsabilité incombe à un tiers** (automobiliste, vélo, autre enfant, etc) : c'est l'assurance responsabilité civile du tiers qui intervient

**Une assurance collective est également proposée gratuitement aux conducteurs du Pédibus** par l'Association Transports Environnement (ATE):

- assurance-accident (invalidité CHF 200'000, décès CHF 75'000)
- assurance responsabilité civile, compris défense contre les prétentions injustifiées



6

**QUESTIONS /  
RÉPONSES**

## PHASE 1 : RÉFLEXION

AOÛT / DÉCEMBRE 2023

- Genèse du projet
- Identification des acteurs

## PHASE 2 : INTÉRÊT

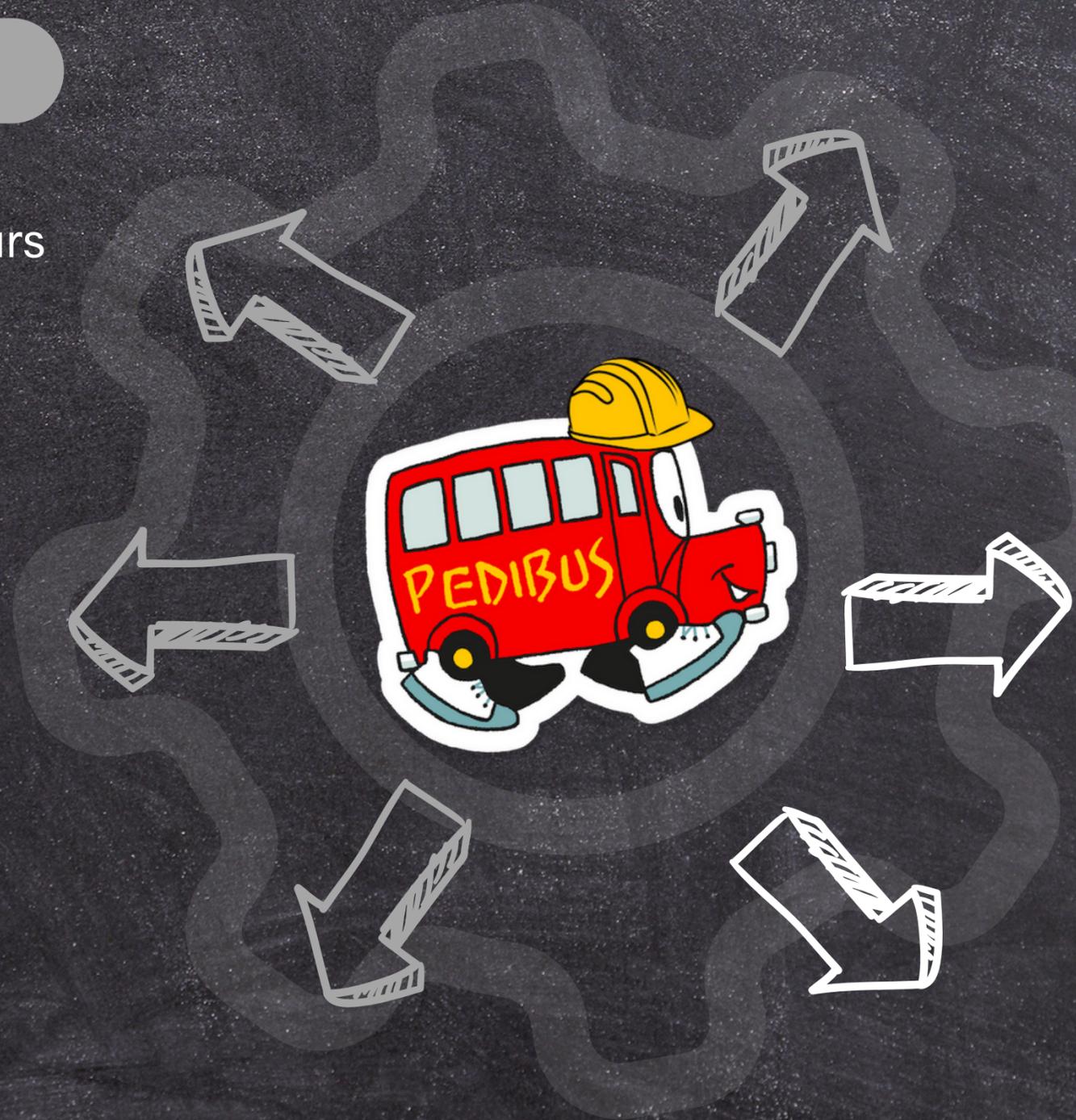
JANVIER / MARS 2024

- Sondage auprès des parents d'élèves
- Séance d'information

## PHASE 3 : INSCRIPTIONS

MARS / AVRIL 2024

- Inscription Pédibus
- Inscription Groupes de travail



## PHASE 4 : ORGANISATION

AVRIL / JUIN 2024

- Organisation des lignes, des plannings
- Rédaction des chartes de bonne conduite
- Séance de restitution

## PHASE 5 : LANCEMENT

AOUT / SEPTEMBRE 2024

- Distribution du matériel
- Pose du mobilier urbain
- Phase test
- 3,2,1... Lancement !

## PHASE 6 : ET APRÈS ?

DÈS 2025

- Bilan, pérennisation
- Gestion des inscriptions